

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 24 novembre 2009 à 18h00 à la salle C3-10 du CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation, à Saint-André-Avellin.

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Lucie Lalonde
- M. Gilles Clavel
- M. Raymond Ménard
- M. Damien Raby
- M^{me} Sylvie Noël
- M. Jean-Marc Laporte
- M. Alain Gagnon
- M. Richard Besner
- M. Serge Bruneau
- M. Adéodat Bernard
- M. Murray Dunnigan
- M^{me} Jane Carson-Fex
- M^{me} Louise Spencer
- M. Yves Beaudet

ABSENCES :

- M. Pierre Munn
- M. Jocelyn Moisan

M^{me} Denise Lalonde agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Dans l'assistance, sont présents les directeurs suivants : Ginette Gingras-Delorme, Monique Gervais, Jean-Pierre Laflamme, Jacques Larivière et Daniel Tardif. Sont également présents Damien Thibaudeau et Louise Ménard, commissaires locaux aux plaintes et à la qualité.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, la présidente Madame Lucie Lalonde déclare l'assemblée ouverte, il est 18 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-520-2009 Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Richard Besner et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant modifié :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1. Adoption du procès-verbal
 - 3.1.1. Séance régulière du 22 septembre 2009
 - 3.2. Suivis au procès-verbal
4. Dossiers majeurs
 - 4.1. Rapport du comité de vérification
 - 4.1.1. Rapport RR-444 à la période 7
 - 4.1.2. Plan de redressement budgétaire 2009-2010
 - 4.1.3. Carte de crédit au nom de l'établissement et nomination de l'utilisateur principal
 - 4.1.4. Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière

- 4.1.5. Régime rétrospectif 2010 versus attestation du choix de limite par lésion
- 4.2. Rapport du comité administratif
 - 4.2.1. Procès-verbal de la réunion du comité administratif du 10 novembre 2009
- 4.3. Rapport du comité de construction
 - 4.3.1. Recommandation du comité de construction
- 4.4. Démission de Madame Diane Bernard au sein du conseil d'administration
- 4.5. Nomination au comité vigilance et de qualité
- 4.6. Nomination au comité de révision
- 4.7. Nomination d'un membre à titre de représentant du CSSS de Papineau à la Corporation du transport adapté et collectif de Papineau Inc.
- 5. Affaires courantes
 - 5.1. Recommandation du CMDP pour la nomination du chef du département de chirurgie
 - 5.2. Mise à jour du plan triennal de parcs d'équipements médicaux, non médicaux et mobilier
 - 5.3. Politique des communications
 - 5.4. Politique sur les conflits d'intérêts
 - 5.5. Politique sur la compensation des heures supplémentaires lors de situations exceptionnelles des cadres
 - 5.6. Report de la rencontre du conseil d'administration du 26 janvier 2010 au 9 février 2010
 - 5.7. Agrément – Résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle, 10 novembre 2009
 - 5.8. Désignation à la Fondation Santé de Papineau
- 6. Affaires diverses
 - 6.1. État de situation sur la pandémie Grippe A H1N1
 - 6.2. Formation du site non traditionnel (SNT) Vallée-de-la-Lièvre
- 7. Correspondance
 - 7.1. Plan de redressement budgétaire – Exercice financier 2009-2010
 - 7.2. Nomination du nouveau directeur général au CSSS des Collines
- 8. Information
 - 8.1. Rapport de la présidente
 - 8.2. Rapport du directeur général intérimaire
 - 8.3. Entente de gestion – résultats en période 6
- 9. Parole au public
- 10. Dépôt de documents
 - 10.1. Coupures de presse
 - 10.2. Synergie – AQESSS (Octobre, Novembre 2009)
 - 10.3. Communication de la directrice générale de l'AQESSS – 27 et 29 octobre 2009
 - 10.4. La Tête à Papineau – septembre 2009
- 11. Date, heure et lieu de la prochaine séance régulière
 - 11.1. 9 février 2010 à la salle C3-10 du CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation
- 12. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal

3.1.1. Séance régulière du conseil d'administration du 22 septembre 2009

Une correction est apportée à l'item 11.2, la résolution devrait se lire « Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Damien Raby et unanimement résolu de tenir la réunion du mois de mars 2010, le lundi 29 mars 2010 » et non 2009.

CA-521-2009 Il est proposé Raymond Ménard, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du 22 septembre 2009 incluant la correction.

3.2. Suivi au procès-verbal

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers est déposé et présenté au conseil d'administration.

4. DOSSIERS MAJEURS

4.1. Rapport du comité de vérification

4.1.1. Rapport RR-444 à la période 7

CONSIDÉRANT qu'après analyse du rapport périodique RR-444 à la période 7, le CSSS de Papineau prévoit terminer l'année avec un déficit de 1 487 291 \$.

CONSIDÉRANT l'obligation première du conseil d'administration de maintenir l'accessibilité à des services de base à sa population tout en demeurant préoccupé par l'atteinte de l'équilibre budgétaire (Loi 107) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification ;

CA-522-2009 Il est proposé par Damien Raby, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration acceptent le rapport périodique RR-444 à la période 7, lequel prévoit au 31 mars 2010, un déficit de 1 487 291 \$.

4.1.2. État de situation du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2011

Monsieur Jacques Larivière présente l'état de situation du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2011. Des actions concrètes sont amorcées et se poursuivront pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Monsieur Clavel propose la rétention d'une ressource externe qui aura comme mandat d'analyser l'efficacité des trois secteurs identifiés qui occasionnent une bonne partie du déficit au CSSS de Papineau.

Considérant la lettre de l'Agence datée du 30 septembre 2009 ;

Considérant le non respect des résultats prévus au 31 mars 2010 ;

Considérant l'obligation de produire un plan de retour à l'équilibre budgétaire ;

Considérant que nous proposons qu'une ressource externe nous aide dans la recherche de gains en efficacité, dans le contrôle serré du temps supplémentaire ou de la main-d'œuvre indépendante et d'effectuer une évaluation de la sur-estimation de la lourdeur clinique ;

CA-523-2009 Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu d'accepter l'état de situation en période 7 du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2011

4.1.3. Carte de crédit au nom de l'établissement et nomination de l'utilisateur principal

CONSIDÉRANT le besoin fréquent de garantir des réservations au nom de l'établissement, par carte de crédit, et aussi à d'autres fins utiles ;

CONSIDÉRANT que l'institution bancaire doit obtenir une autorisation du conseil d'administration pour préparer la demande de carte de crédit, au nom de l'établissement ;

CA-524-2009 Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration mandatent la Direction des ressources financières, matérielles et informationnelles de procéder à une demande d'obtention de carte de crédit pour l'établissement afin de répondre aux besoins de garantie et autres fins utiles.

4.1.4. Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière

CONSIDÉRANT la demande de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais de produire un plan de conservation et de fonctionnalité immobilières pour l'exercice 2009-2010 ;

CONSIDÉRANT la revue de l'ensemble des travaux de maintien d'actifs et de rénovations fonctionnelles à effectuer dans chacune des installations du Centre de santé et de services sociaux de Papineau ;

CONSIDÉRANT les priorités établies pour les différents travaux dans chacune des installations à partir de l'ensemble des travaux à exécuter et inscrits au plan triennal de conservation et de fonctionnalité immobilières ;

CONSIDÉRANT les prévisions de disponibilités budgétaires totalisant 1 092 477 \$ pour le maintien des actifs et 760 408 \$ pour les rénovations fonctionnelles plus 1 601 572 \$ en réserve pour finaliser les travaux engagés dans les années antérieures pour ce volet et ce, dans le cadre du plan de conservation et de fonctionnalité immobilières 2009-2010 du CSSS de Papineau ;

CA-525-2009 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Jean-Marc Laporte et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration approuvent le plan de conservation et de fonctionnalité immobilières 2009-2010 pour un engagement total de 1 852 885 \$ dont 1 601 572 \$ est réservé pour les rénovations fonctionnelles pour finaliser les travaux engagés dans les années antérieures.

4.1.5. Régime rétrospectif 2010 versus attestation du choix de limite par lésion

ATTENDU QUE le *Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation* prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de tarification, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite, il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise ;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration doit désigner un signataire de cette attestation ;

CA-526-2009 Il est proposé par Alain Gagnon, appuyé par Yves Beaudet et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration autorisent Monsieur Jacques Larivière, directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles, à remplir et à signer, pour et au nom du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, le formulaire *Attestation du choix de limite par lésion* pour l'année 2010, et à communiquer ce choix à la CSST.

4.2. Rapport du comité administratif

4.2.1. Procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2009

CA-527-2009 Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Raymond Ménard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité administratif du 10 novembre 2009.

Madame la présidente, Lucie Lalonde, remercie officiellement Monsieur Damien Thibaudeau pour les travaux d'excellence accomplis depuis sa nomination en tant que commissaire local aux plaintes et à la qualité au CSSS de Papineau. Elle profite de la présence de Madame Louise Ménard, pour lui souhaiter la bienvenue. Madame Ménard prendra le flambeau suite au départ à la retraite de Monsieur Damien Thibaudeau.

Monsieur Damien Thibaudeau remercie les membres du conseil d'administration de lui avoir fait confiance dans ce rôle de commissaire local aux plaintes et à la qualité; et il mentionne que le choix de sélection pour la relève à ce poste est un choix assuré ; Madame Ménard saura s'acquitter de la poursuite des travaux. L'invitation du commissaire local aux plaintes et à la qualité aux réunions du conseil d'administration serait un atout gagnant pour l'organisation.

4.3. Rapport du comité de construction

Monsieur Alain Gagnon fait lecture du résumé de la rencontre du comité de construction, tenue le 10 novembre 2009 :

▶ Hôpital de Papineau

Possibilité de retard dans la livraison, retard occasionné par entre autres, le manque de main-d'oeuvre. Des démarches sont en cours pour expliquer l'écart de 2,8 M \$. Beaucoup de détails restent à être finalisés dans les déménagements de l'urgence et bloc opératoire qui s'effectuera en janvier 2010.

Un montant d'environ 30 000 \$ non inclus au plan original sera engendré pour répondre aux insatisfactions quant aux postes non conformes et de l'espace restreint aux cliniques externes.

Aucune réponse n'a été reçue quant au budget des équipements.

▶ 55 lits de longue durée

On ne parle plus de 66 lits mais bien d'un projet de 55 lits au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre. Les 11 lits supplémentaires ont reçu l'accord de l'Agence de l'Outaouais d'être transformés en ressources intermédiaires, dont on recevra un budget d'environ 500 000 \$.

Suite aux études des sols, il en résulte que le sol est contaminé de débris organique et de construction. Il y a analyse en cours des différentes pistes de solution pour camper la construction. Les rencontres se poursuivent.

▶ CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation

Les travaux d'aménagement des anciens locaux de l'urgence seront terminés en décembre 2009. Le tout se déroule très bien et le personnel est satisfait des lieux qu'ils occuperont. Pour la phase de réaménagement ayant trait à la salle de recueillement et de bureaux au-dessus de l'urgence, les travaux débuteront après les Fêtes pour se terminer en avril 2010.

▶ Hémodialyse

Une rencontre se tiendra le 19 novembre 2009 entre le donateur, le président de la Fondation Santé de Papineau et Monsieur Gilles Clavel et l'Agence pour obtenir un calendrier des échéanciers. En plus, le CSSS de Papineau a une vision à long terme dans ce dossier, voire la faisabilité d'un projet de haute technologie au maintien à domicile pour les personnes en besoin de dialyse.

▶ Stationnement

Recommandation du comité au conseil d'administration à l'effet qu'une lettre soit envoyée à la mairesse de Saint-André-Avellin qui fait suite à l'analyse du nombre de places disponibles au CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation. Cette lettre demandera l'ouverture de la rue des Érables à Saint-André-Avellin qui est sans issue, afin que la circulation se fasse de façon fluide et sécuritaire.

▶ Besoin supplémentaire de locaux

Nous sommes à terminer la rédaction des appels d'offres pour connaître les différentes disponibilités de locaux dans le secteur de Buckingham.

A la suite de la lecture du résumé par Monsieur Alain Gagnon, Monsieur Clavel informe les membres qu'une rencontre s'est tenue à l'Agence entre Messieurs Fairfield, président de la Fondation Santé de Papineau, Monsieur Murray Dunnigan et Monsieur Clavel où a été rappelé l'historique du dossier du projet d'hémodialyse. Il a été question du niveau de récurrence monétaire, du besoin de personnel qualifié, médecins et autres professionnels exigés par ce projet ainsi que des coûts onéreux pour l'acquisition des équipements spécialisés. Ce projet, selon l'Agence, sera implanté pour la fin 2010 sur le territoire de Papineau.

Pour ce qui est du dossier stationnement, un souhait est exprimé quant à améliorer la signalisation pour réserver le stationnement à l'arrière du CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation uniquement au personnel du CSSS de Papineau.

4.3.1. Recommandation du comité de construction

Considérant le mandat octroyé au comité de construction pour analyser les pistes de solutions concernant la problématique du stationnement et faire des recommandations pour corriger la situation.

Considérant l'analyse effectuée du nombre d'espaces disponibles de stationnement dans le secteur CLSC et Centre d'hébergement Petite-Nation;

Considérant le résultat de l'analyse a révélé un nombre suffisant de places de stationnement mais non pas à proximité;

CA-528-2009 Il est proposé par Alain Gagnon, appuyé par Yves Beaudet et unanimement résolu de transmettre à Madame Thérèse Whissell, mairesse de Saint-André-Avellin, une lettre demandant l'ouverture de la rue des Érables (sans

issue) à Saint-André-Avellin afin que la circulation se fasse de façon plus fluide et sécuritaire.

4.4. Démission de Madame Diane Bernard au sein du conseil d'administration

Une lettre de remerciement sera transmise à Madame Diane Bernard, pour la remercier du temps consacré et de son implication au sein du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT la lettre de démission datée du 22 septembre 2009 de Madame Diane Bernard ;

CA-529-2009 Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la démission de Madame Diane Bernard et que des démarches soient entreprises pour combler le poste vacant.

4.5. Nomination au comité vigilance et de la qualité

CONSIDÉRANT l'article 6 du règlement sur les règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité qui stipule que le comité est composé du directeur général de l'établissement, du commissaire local aux plaintes et à la qualité et de trois membres choisies par et parmi les administrateurs de l'établissement qui ne travaillent pas pour l'Établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'un des centres exploités par l'Établissement, dont l'une d'elles a été désignée par le comité des usagers ;

CONSIDÉRANT l'acceptation par le conseil d'administration de la démission de Madame Diane Bernard ;

CONSIDÉRANT l'article 13 du règlement sur les règles de fonctionnement du comité vigilance et de la qualité qui stipule que le conseil d'administration pourvoit à la vacance, dans les meilleurs délais, mais au plus tard 90 jours suivant la vacance. A cette fin, la personne désignée doit posséder les qualités requises pour être membre du comité vigilance et de la qualité au même titre que celui qu'elle remplace ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Madame Jane Carson-Fex;

CA-530-2009 Il est proposé par Damien Raby, appuyé par Murray Dunnigan et unanimement résolu de nommer Madame Jane Carson-Fex à titre de membre du comité vigilance et de la qualité au CSSS de Papineau.

4.6. Nomination au comité de révision

CONSIDÉRANT l'acceptation par le conseil d'administration de la démission de Madame Diane Bernard ;

CONSIDÉRANT l'article 10 du règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision stipule que le comité de révision est composé de trois membres nommés par le conseil d'administration de l'établissement ;

- a) Le président du comité est nommé parmi les membres élus ou cooptés du conseil d'administration de l'établissement ;

- b) Les deux autres membres sont nommés parmi les médecins, dentistes ou pharmaciens qui exercent leur profession au CSSS de Papineau ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Monsieur Richard Besner;

CA-531-2009 Il est proposé par Damien Raby, appuyé par Raymond Ménard et unanimement résolu de nommer Monsieur Richard Besner à titre de membre du comité de révision au CSSS de Papineau.

4.7. Nomination d'un membre à titre de représentant du CSSS de Papineau à la Corporation du transport adapté et collectif de Papineau

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau doit procéder à la nomination d'un membre représentant le Centre de santé et de services sociaux de Papineau ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Madame Carole Chabot à assumer ce mandat pour l'année 2010.

CA-532-2009 Il est proposé par Louise Spencer, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu que le conseil d'administration nomme Madame Carole Chabot à titre de représentante du CSSS de Papineau à la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau Inc. pour l'année 2010.

5. AFFAIRES COURANTES

5.1. Recommandation du CMDP pour la nomination du chef du département de chirurgie

CONSIDÉRANT la démission du Dr. Nabil Malak à titre de chef du département de chirurgie, en date du 15 octobre 2009 ;

CONSIDÉRANT la candidature de Docteur Julie Cournoyer, chirurgienne et présentement membre du département de chirurgie ;

CONSIDÉRANT qu'après consultation, les membres du département de chirurgie entérinent la candidature du docteur Cournoyer ;

CONSIDÉRANT l'obligation selon l'article 138 de la Loi d'obtenir une recommandation de l'exécutif du CMDP à cet effet ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CMDP ;

CA-533-2009 Il est proposé par Serge Bruneau, appuyé par Richard Besner et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration entérinent la recommandation du CMDP à l'effet de nommer Docteur Julie Cournoyer comme chef du département de chirurgie et ce, pour une période de quatre ans. Qu'une lettre de remerciement soit transmise à Dr. Nabil Malak pour son implication à titre de chef de département de chirurgie.

5.2. Mise à jour du plan triennal de parcs d'équipements médicaux, non médicaux et mobilier

CONSIDÉRANT les ajustements apportés à la méthodologie d'estimation de la valeur de remplacement de

l'équipement médical et de l'équipement non médical et du mobilier effectués par l'Agence ;

CONSIDÉRANT le respect par le CSSS de Papineau du cadre de gestion concernant le maintien du parc d'équipement médical, non médical et mobilier du réseau socio-sanitaire québécois ;

CA-534-2009 Il est proposé par Yves Beaudet, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'adopter la mise à jour du plan triennal de maintien de parcs d'équipements médical, non médical et mobilier du CSSS de Papineau, tel que déposé.

5.3. Politique des communications

Les membres apprécient recevoir le format papier du journal interne du CSSS de Papineau. Ils souhaitent le recevoir par voie électronique, soit par courriel.

CONSIDÉRANT que les communications sont considérées comme un processus intégré et permanent dans toutes les relations que le CSSS de Papineau entretient avec les publics internes et externes ;

CONSIDÉRANT les responsabilités du conseil d'administration en matière de communication ;

CONSIDÉRANT que la politique de communication prend appui sur la loi sur les services de santé et des services sociaux et toute autre loi, sur la philosophie de gestion, les orientations et les objectifs ainsi que des politiques ou programmes connexes aux communications au Centre de santé et de services sociaux de Papineau;

CONSIDÉRANT que les communications font partie du processus global de gestion de l'établissement;

CA-535-2009 Il est proposé par Yves Beaudet, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu d'adopter la politique de communication au CSSS de Papineau, tel que présentée ; celle-ci sera révisée au besoin et la date de révision est novembre 2012.

5.4. Règlement sur les conflits d'intérêts

CONSIDÉRANT l'harmonisation du règlement pour l'ensemble du CSSS de Papineau ;

CONSIDÉRANT que le règlement a pour objet d'établir les normes applicables à un cadre supérieur ou à un cadre intermédiaire, au personnel ainsi qu'aux personnes qui y exercent leur profession en matière de conflits d'intérêts ;

CONSIDÉRANT qu'il relève de la responsabilité de la direction générale de s'assurer que le CSSS de Papineau n'est pas en situation de conflit d'intérêt de la part des cadres supérieurs, cadres intermédiaires, du personnel et des professionnels;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit par règlement déterminer les normes applicables à un cadre supérieur ou à un cadre intermédiaire en matière de

conflit d'intérêts de même que les normes applicables à un tel cadre supérieur en matière d'exclusivité de fonctions;

CA-536-2009 Il est proposé par Raymond Ménard, appuyé par Louise Spencer et unanimement résolu d'adopter le règlement sur les conflits d'intérêts des cadres supérieurs et intermédiaires, du personnel et des professionnels au CSSS de Papineau, tel que déposé. La révision du règlement s'effectuera au besoin ou à la date d'échéance, soit novembre 2012.

5.5. Politique sur la compensation des heures supplémentaires lors de situations exceptionnelles des cadres

CONSIDÉRANT que la politique actuelle n'est pas harmonisée à l'ensemble du CSSS et qu'elle ne précise pas les conditions applicables ;

CONSIDÉRANT l'information recensée auprès de d'autres CSSS ;

CONSIDÉRANT le contexte pandémique actuel et la probabilité de se retrouver en situation de mesures exceptionnelles ;

CONSIDÉRANT l'importance de reconnaître l'implication et le dévouement de son personnel d'encadrement.

CA-537-2009 Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu d'adopter la politique sur la compensation des heures supplémentaires lors de situations exceptionnelles des cadres au CSSS de Papineau. Cette politique sera révisée au besoin. La date de révision est novembre 2012.

5.6. Report de la rencontre du conseil d'administration du 26 janvier 2010 au 9 février 2010

Considérant l'absence de Monsieur Gilles Clavel du 3 janvier au 1^{er} février 2010 ;

CA-538-2009 Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu de tenir la première réunion de l'an 2010 du conseil d'administration, le mardi 9 février 2010 plutôt que le mardi 26 janvier 2010.

5.7. Agrément

Madame Ginette Gingras-Delorme informe les membres des résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle produit par le Conseil québécois d'agrément et Agrément Canada. Ce rapport présente les résultats du sondage ayant pour but d'estimer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services qu'ils ont reçus du CSSS de Papineau, au cours des douze derniers mois. Ces résultats devraient permettre au CSSS de Papineau de cerner différentes cibles d'amélioration au regard des dimensions de la qualité d'un service.

L'établissement n'a pas à produire un plan d'action visant à améliorer la satisfaction de la clientèle, compte tenu des résultats obtenus.

5.8. Désignation à la Fondation Santé de Papineau

CONSIDÉRANT que les règlements de la Fondation Santé de Papineau stipulent que le processus de nomination s'effectue annuellement ;

CONSIDÉRANT une recommandation du conseil d'administration de la Fondation ;

CA-539-2009 Il est proposé par Yves Beaudet, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu de recommander les personnes suivantes pour siéger au conseil d'administration de la Fondation Santé de Papineau, soit :

- Lucie Brazeau
- Sylvie Hotte
- Jacques Labonté
- Dr. Martin Lacasse
- Gilles Clavel

6. AFFAIRES DIVERSES

6.1. État de situation sur la pandémie Grippe A H1N1

Le calendrier des actions dans le cadre de la pandémie de la Grippe A (H1N1) est déposé. Monsieur Gilles Clavel mentionne que l'organisation est effectuée par Ginette Gingras-Delorme, dont nous tenons à la féliciter pour l'excellent travail fait à ce jour.

Le CSSS de Papineau devait s'adapter rapidement, selon l'évolution du dossier et ce, suite aux conférences téléphoniques tenues et aux directives et exigences du Ministère. Cela demande beaucoup de doigté quant à l'organisation. Chapeau! à tous les membres du personnel qui organisent et collaborent à donner un service de qualité à la population.

Compte tenu qu'il y a une baisse de cas se présentant avec des symptômes d'allure grippale, la clinique de grippe du secteur Petite-Nation est fermée et nous entrevoyons fermer celle située dans le secteur Vallée-de-la-Lièvre.

Cette expérience de pandémie en est une très positive, qui nous servira dans l'organisation de la grippe saisonnière (influenza).

Au niveau du calendrier de vaccination, cette semaine est consacrée aux ressources non institutionnelles ainsi que les résidences sous la juridiction du Pavillon du Parc. La semaine prochaine sera destinée à toute la population.

Une clinique de vaccination sera tenue à Val-des-Bois, le 4 décembre 2009 de 8 à 20 heures.

Taux de vaccination à ce jour : 75 % des employés du CSSS de Papineau ont été vaccinés, 85 % des médecins, 45 % des femmes enceintes, 49 % personnes à risque.

Au nom du conseil d'administration, une lettre sera envoyée à toute l'équipe incluant les médecins en cabinets privés pour l'excellente collaboration démontrée dans le cadre de la pandémie.

6.1.1. Formation du site non traditionnel (SNT) Vallée-de-la-Lièvre

Le message reçu du bureau du Premier Ministre a été très clair quant à ne pas utiliser le Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre comme site non traditionnel dans le cadre de la pandémie H1N1, malgré le fait que ce site avait été accepté par l'Agence de l'Outaouais et le Ministère.

Le site non traditionnel ambulatoire sera prévu à l'hôpital de Papineau. Advenant le cas où nous devrions ouvrir le site non traditionnel admission, dans un court laps de temps, nous avons conclu une entente avec le CSSS de Gatineau. Nous gardons toujours comme possibilité l'ancien SNT admission du Motel Pignon Vert, si le CSSS de Gatineau ne pourrait pas suffire. Nous utiliserons tous les lits disponibles surnuméraires avant l'ouverture d'un SNT admission.

Monsieur Clavel nous reviendra avec ce dossier documenté.

7. CORRESPONDANCE

7.1. Plan de redressement budgétaire – exercice financier 2009-2010

Lettre de l'Agence déposée à titre d'information.

7.2. Nomination du nouveau directeur général au CSSS des Collines

Déposée à titre d'information.

8. INFORMATION

8.1. Rapport de la présidente

Déposé à titre d'information.

8.2. Rapport du directeur général

Déposé à titre d'information.

8.3. Entente de gestion – résultats en période 6

Déposée à titre d'information.

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS, Octobre, novembre 2009

Déposé à titre d'information.

10.3. Communication de la directrice générale de l'AQESSS – 27 et 29 octobre 2009

Déposée à titre d'information.

10.4. La Tête à Papineau

Déposée à titre d'information.

11. DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

La prochaine rencontre se tiendra le 9 février 2010.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-540-2009

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée, il est 20h40.

La présidente
Madame Lucie Lalonde

Le secrétaire,
Monsieur Gilles Clavel
Directeur général intérimaire